

Nous n'avons que très peu de renseignements sur Amédée de Rochefort, qu'on peut classer dans la catégorie des « hommes de lettres ». Peut-être d'origine noble, il s'est fait connaître, à l'époque de la Révolution, par diverses publications sur des questions d'actualité, dont le catalogue de la Bibliothèque Nationale nous donne la liste, sans indiquer son prénom. Il y fait état de sa qualité « d'adjoint aux adjudants généraux de l'armée de la Moselle ». En fait le principal titre que possède Rochefort à figurer parmi les académiciens semble avoir été le rôle qu'il a joué dans le Jury d'instruction publique, quoiqu'il n'en ait pas fait partie au moment de la création de l'école centrale. Le 13 juillet 1803, le citoyen Rochefort annonce à ses confrères qu'il prépare un ouvrage intitulé *Essai sur le droit public et la législation des Grecs*, dont il leur lit un extrait, répété à la séance publique suivante. En 1804, il lit une traduction, en vers, d'un passage de Virgile, sur le *Rameau d'or* et présente encore en 1805 des réflexions sur la traduction de Virgile par Delisle. Il disparaît des comptes rendus en 1806 et nous apprenons en 1809 qu'il est « littérateur à Orléans », puis en 1825 « littérateur à Paris ».

[Jean-Claude Bonnefont]

Peut-être s'agit-il du comte Amédée de Rochefort d'Ailly (Paris 21 septembre 1773-16 octobre 1839), destinataire, en 1795, de plusieurs lettres de l'écrivain, dramaturge et poète Jean-François Ducis.